



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2011/01/06

Pour renseignements: Mary Tucker

Responsable des Communications

Travail sécuritaire NB

Téléphone: 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Un adolescent perd la vie dans un accident du travail

Travail sécuritaire NB enquête sur un accident du travail qui est survenu à Grand-Sault le 5 janvier dans lequel un jeune travailleur âgé de 17 ans, Patrick Desjardins, a perdu la vie.

Le travailleur a été tué lorsqu'il effectuait des travaux de nettoyage dans le garage humide d'un magasin Walmart à l'aide d'une vieille polisseuse. On soupçonne qu'il a été électrocuté.

Travail sécuritaire NB mène une enquête pour déterminer la cause de l'accident et s'il y a eu infraction à la *Loi* sur l'hygiène et la sécurité au travail, ainsi que pour faire des recommandations en vue d'éviter qu'un tel accident ne se reproduise.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.